

Ça « creuse » aussi chez les enseignants !

L'effet de l'or sur les populations de Kédougou met les enseignants des zones minières dans le dilemme. Nombre de maîtres ont désormais les mains couvertes du cambouis des « daman » (puits d'or en manding).



association. A la question de savoir s'il y a des enseignants qui ont les mains couvertes de cambouis, Dramé dément, la mine visiblement indignée. « Les enseignants sont dans l'orpaillage mais de façon indirecte. Ils sont juste des "financeurs" », ajuste-t-il. Journaliste à la radio locale Oriental FM, Lama Sidibé qui braque le regard vers Samécouta, un site d'orpailleurs traditionnels situé à 10 km de la commune de Kédougou, abonde dans ce sens. Là, des enseignants ont des machines qui détectent le précieux métal, qu'ils louent jusqu'à 30.000 FCFA par jour, renseigne-t-il. Il y en a qui ont leur propre « daman » ou, faisant dans l'intervention indirecte, achètent des motos aux travailleurs pour leur assurer la mobilité dans un paysage fait de monticules de pierres. Seulement, depuis quelque temps, la donne a changé. Karim Camara, journaliste à la radio communautaire de la commune de Kédougou, tient de témoins oculaires que les enseignants sont désormais dans les puits. « Avant, ils avaient des machines détectrices d'or, mais ça ne leur suffit plus. Ils sont, à présent, carrément dans les trous », rapporte Karim. Pourquoi cette subite volte-face ? Ibrahima Soly Dabo, correspondant de Walf TV à Kédougou, l'explique par les miraculeuses explorations. Et les fortunes brutalement colossales révélées par le train de vie enviable de certains.

Le dernier exemple en date remonte à quelques semaines seulement. « Un jeune est tombé, après environ trois petits jours de prospection à Kharaféna, sur un minerai de 27 kg ! », raconte Dabo. Le lingot a rapporté à son heureux propriétaire la bagatelle de... 395 millions de FCFA. Le garçon, auteur de la faramineuse découverte, qui en a quasiment perdu la tête, pétarade en moto dans les rues latéritiques de Kédougou. Naturellement, un tel « miracle » déchaîne la chronique et grossit les aventuriers des Diouras, les sites d'or. Revendu jusqu'à 25 000 FCFA le gramme, l'or qui a subjugué tout le monde à Kédougou redessine les plans de carrière. « Dans les zones minières, l'enseignant ou le fonctionnaire ne sont plus des modèles de réussite », explique Lama Sidibé, convaincu que la seule religion qui enchaîne les consciences est celle de l'or. L'école en souffre. Terriblement même ! Les élèves ont, eux aussi, pris d'assaut les « daman », parfois avec la complicité des parents. « Il est normal que les enfants viennent chercher fortune ici, dans les placers de Gada-Dinguessou. S'ils ont de la chance, ils pourront trouver de quoi acheter leurs fournitures scolaires et aider leurs parents », plaide Coly Diallo, orpailleur à Gada-Dinguessou. « Mais, tempère-t-il, quand l'école ouvre ses portes, nous leur interdis-

« L'enseignement mène à tout ! ». Ces propos à l'allure de viatique ont résonné dans nombre d'amphis de formation d'instituteurs. Et c'était sans doute pour briser le stress du nouveau maître de brousse, puis de lui montrer que la profession qu'il venait d'embrasser est la voie royale pour accéder aux fonctions les plus prestigieuses du pays. De là à croire que des enseignants pouvaient se retrouver, un jour, dans l'orpaillage traditionnel, il y avait un fossé. Dans les lointains villages miniers de Kédougou, des maîtres ont effectivement les mains salies par la terre glaise des « daman », puits d'or en manding. Chaque instituteur y va de sa touche. « Il y en a qui financent les besoins des travailleurs, d'autres achètent le petit matériel comme le

marteau-piqueur, les sacs pour en remplir le sable extrait des puits, le brin, la machine à détecter de l'or, du thé et du sucre, etc. », confie le président de la Fédération des orpailleurs formels de la région de Kédougou, Mamadou Dramé. Il parlait ainsi en marge de l'atelier organisé par la Fondation Konrad Adenauer, en collaboration avec le Centre d'études des sciences et techniques de l'information et l'Association des journalistes en régions frontalières, sur le thème « Travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel et droits humains : quels impacts sur l'éducation ? ».

« Si on était dans l'agriculture, on aurait dit que les enseignants assurent les intrants », précise Dramé, coinçant sous l'aisselle une pile de documents quelque peu usés de son



Mme Ute Bocandé, représentante adjointe de la FKA reçoit le diplôme de reconnaissance des mains de Mahamadou Lamine Barro, président de l'Ajrf.

sons l'accès au site». Simple artifice ? Sans doute, oui. Car, un principal de collège rencontré à Samécouta a affirmé ne plus voir deux à trois de ses élèves, tombés, selon la chronique locale, sur le jackpot. D'ailleurs, les élèves enivrés par l'or ne parviennent plus à lui résister. «C'est très difficile de récupérer un élève en situation d'abandon. Il récidive, c'est un problème très complexe », confesse Mamadou Tine, principal du collège 1 de la commune de Kédougou. Et M. Tine d'incriminer la pauvreté. Les derniers résultats aux examens en disent long sur le poison de l'or. Samécouta et Sabodala, deux hauts lieux de la recherche de l'or, n'ont aucun admis lors des examens de la fin de l'année écoulée. Cela fait mal au président de l'Union régionale de l'Association des parents d'élèves, Koly Cissokho. Il s'est attaqué ouvertement aux parents. « Le travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel résulte de la responsabilité entière des parents », a-t-il lancé au cours de la cérémonie de clôture de l'atelier de formation des journalistes en régions transfrontalières. Pour lui, les parents doivent tout faire pour réprimer en eux « le mythe de l'argent facile » qui hypothèque l'avenir de leurs enfants.

En fait, dans cette région de Kédougou, on dénombre encore près d'une centaine de sites d'orpaillage. Les enfants sont des victimes désignées de cette ruée effrénée vers l'or. Absences des élèves, taux d'abandon

scolaire élevé et résultats aux examens catastrophiques dans certaines écoles et moult établissements scolaires proches des sites d'orpaillage, affectent le système scolaire. La Fondation Konrad Adenauer a ainsi tenté d'outiller les journalistes membres de l'Association des journalistes en régions frontalières, pour mieux interpeller l'opinion sur ce mal caractéristique à la région de Kédougou. « Les journalistes sont d'excellents multiplicateurs d'informations. Nous sommes dans l'optique de bien les former, pour qu'ils soient des journalistes citoyens qui prendront en charge ces questions », a précisé Mme Ute Bocandé, représentante adjointe de la Fondation Konrad Adenauer. Les acteurs de la société civile et les autorités sont tout aussi engagés dans cette bataille pour le maintien des enfants à l'école.

Selon Chérif Sow, coordonnateur de l'Association Kédougou Action Développement (AKAD), des actions menées par sa structure depuis 2011 ont généré des résultats probants et leur ont valu la visite de l'ambassadeur des USA. « A Kérékonko, nous avons constaté avec le directeur de l'école et les populations, qu'il n'y a plus d'enfant dans les Diouras. Alors qu'auparavant, tous les enfants scolarisables allaient à l'école. Cela nous a valu la visite de l'ambassadeur des USA ». Pourtant, un arrêté a été pris pour réglementer l'orpaillage, a alerté Habib Léon Ndiaye,

premier de Kédougou, qui présidait l'atelier. D'ailleurs, selon Amedy Dieng, inspecteur de l'éducation à Kédougou, panéliste au même atelier, les textes adoptés par le Sénégal, la constitution, la loi d'orientation, le code du travail et les arrêtés ministériels, disent de manière très claire que les enfants de 6 à 16 ans ont l'obligation d'être dans les classes. L'or enfoui sous terre semble pour l'heure plus fort que les textes de loi. ■

La Fondation Konrad Adenauer honorée

La Fondation Konrad Adenauer a reçu un « diplôme de reconnaissance » de l'Association des journalistes en régions frontalières (Ajrf). Ce diplôme qui porte le paraphe d'une bonne vingtaine de journalistes a été remis à Mme Ute Bocandé, représentante adjointe de la Fondation Konrad Adenauer. Président de l'Ajrf, Mahamadou Lamine Barro a expliqué cette distinction par l'appui constant et la disponibilité de la FKA dans le renforcement des capacités des journalistes en régions frontalières. « C'est un geste que nous saluons à juste valeur, car nombre de journalistes de Kédougou, Kolda et Ziguinchor sont arrivés dans le métier sans aucune formation », justifie Barro. Une situation aux conséquences incalculables en raison du caractère frontalier de ces régions. Emue, Mme Bocandé a expliqué la présence de la FKA aux côtés des journalistes des régions frontalières par le souci de muscler leurs capacités à accompagner le développement de ces régions. La FKA en est à sa deuxième session de formation. L'année dernière, le thème de la formation portait sur l'environnement.

La représentation dakaroise de la Fondation Konrad Adenauer qui a fêté en 2012 son anniversaire a démarré ses activités au Sénégal il y a plus de 36 ans. Au début, par l'appui à la décentralisation, l'objectif principal de cette coopération était de promouvoir la démocratie à la base et la bonne gouvernance dans les collectivités locales. Aujourd'hui, l'économie, les médias, le mouvement citoyen, la promotion des droits humains, la lutte contre les armes légères, l'éducation à la paix et la gestion et la prévention des conflits sont des thèmes qui sont au cœur des relations entre la fondation et ses partenaires. Et depuis 2006, la FKA organise depuis 2006 des réflexions sur les religions et le dialogue interreligieux, développe un programme de bourses pour des bénéficiaires issus de sept pays et organise, depuis 2004, des projections de films dans le cadre d'un cinéclub. ■

F.D

Félix DIAGNE

mercredi 4 décembre 2013

Contre le Travail des enfants dans les sites d'Orpillage traditionnels à Kédougou, les journalistes, l'Etat et la société civile se liguent.



Contre le Travail des enfants dans les sites d'Orpillage traditionnels à Kédougou, les journalistes, l'Etat et la société civile se liguent.

Face aux menaces qui pèsent sur l'éducation des enfants dans les sites d'orpillage traditionnels de Kédougou, l'association des journalistes en régions transfrontalières(AJRF), la Fondation Konrad Adenauer et le Centre d'Etudes des sciences et techniques de l'information (CESTI) entendent jouer leur partition pour éradiquer le phénomène. Au cours d'un atelier de deux jours, ils se sont penchés sur la question...

« Travail des enfants dans les sites d'orpillage traditionnels et Droits humains. Quels impacts sur leur l'Education ? » C'est le thème de l'atelier organisé par l'association des journalistes en régions transfrontalières(AJRF), en collaboration avec la Fondation Konrad Adenauer et le Centre d'Etudes des sciences et techniques de l'information (CESTI). Elle a réuni toutes parties prenantes à savoir la société civile, les élus locaux, les parents d'élèves et les autorités administratives.

Deux jours durant, journalistes, orpailleurs, experts de l'éducation, parents d'élèves et société civile ont débattu sur cette lancinante question qui ne cesse de freiner le taux de scolarisation des enfants. Pour le conférencier du jour en l'occurrence Amedy Dieng inspecteur de l'éducation et juriste formateur, « la tenue d'une telle session de formation revêt d'une importance capitale ».

Selon lui « l'éducation dans les localités abritant les sites d'orpillage est confrontée à des problèmes spécifiques relatifs au travail précoce des enfants. Malheureusement, au lieu d'aller à l'école, ils sont souvent impliqués dans l'exploitation de l'or ». Ce phénomène dira -t-il, reste inquiétant et prend de l'ampleur dans la région minière de Kédougou en « violant par conséquent, toutes les conventions et lois que notre pays a adoptées ». Se référant à l'article 145 du code du travail qui dispose : « les enfants ne peuvent être employés dans aucune entreprise, même comme apprentis avant l'âge requis de 15 ans sauf dérogation


éditée par le ministre en charge du travail », M.Dieng n'est pas allé par le dos de la cuillère pour marteler les impacts négatifs du travail des enfants.

Pour le secrétaire général de l'AJRF Mahamadou Lamine , ces sessions de formations organisées grâce au soutien de la FKA, constituent « une tribune d'expression pour les journalistes notamment dans la sensibilisation des populations sur des questions aussi cruciales que celles du travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnels». Dans la même veine, Mme Ute Bocandé, représentante résidente adjointe de la FKA chargée des programmes tire sur la sonnette. Car elle reste convaincue que « les enfants qui s'adonnent au travail dans les mines sont exposés à des risques sur leur santé et sur leur éducation ». C'est pourquoi le préfet du département Habib Léon NDIAYE, venu présider la rencontre, a soutenu l'initiative et les efforts fournis par l'AJRF et la FKA dans la lutte contre le travail des enfants dans les mines. « Les pouvoirs publics », ajoutera t-il, « ont déjà pris des mesures dans ce sens, notamment avec la publication d'un arrêté du ministère des mines qui va réorganiser l'orpaillage ».

L'Éducation des enfants, un droit Constitutionnel qui se meure dans les mines.

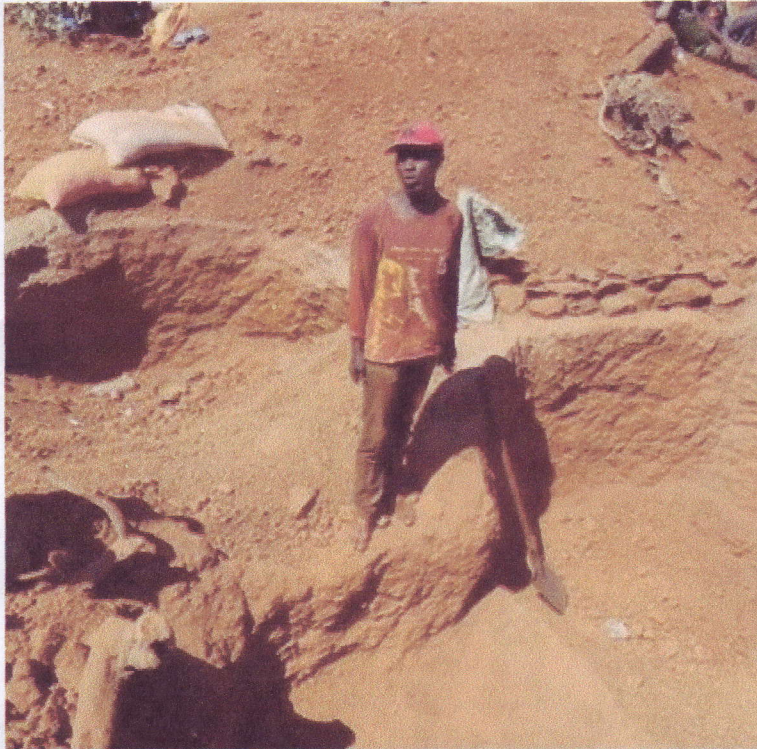
L'éducation est un droit pour tous les enfants en âge d'aller à l'école et d'y rester jusqu'à l'âge de seize ans .Un principe écrit en lettres d'or dans notre charte fondamentale. D'où des raisons de le respecter scrupuleusement. Malheureusement ces pires formes de travail des mineurs dans les sites d'orpaillage traditionnels annihilent les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires dans le cadre de la scolarisation pour tous et compromettent du coup, l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement d'ici à l'horizon 2015.

Mahamadou Lamine BARRO

Publié par Mahamadou Lamine BARRO à 13:04 
Envoyer par e-mail [BlogThis!](#) [Partager sur Twitter](#) [Partager sur Facebook](#)

Kédougou : Les journalistes s'arment contre le travail des enfants dans les mines

par [Xibaaru](#) le 27 Nov 2013 • 09:31 [Pas de commentaire](#)



La fondation Konrad Adenauer vient de boucler en partenariat avec le CESTI, une session de formation au profit de l'Association des Journalistes en Régions Frontalières(AJRF) sur le thème « Travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel et Droits humains: Quels impacts sur l'Education ? »

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M Habib Léon Ndiaye, préfet de Kédougou

Avec la prolifération vertigineuse de sites d'orpaillage dans la région de Kédougou, le système éducatif paie un lourd tribut. Il est noté une récurrence des absences des élèves, l'abandon scolaire élevé et des résultats aux examens catastrophiques dans certains écoles et établissements scolaires proches des sites d'orpaillage.

Raisons suffisantes pour que la Fondation Konrad Adenauer outille les journalistes membres de l'AJRF pour mieux interpeller l'opinion publique locale, nationale voire internationale sur ce mal propre à la région de Kédougou.



« Les journalistes sont d'excellents multiplicateurs d'informations. Nous sommes dans l'optique de bien les former pour qu'ils soient des journalistes citoyens qui vont prendre en charge ces questions. » a précisé Mme Ute Bocandé (photo), chargée des programmes de la fondation Konrad Adenauer.

L'Etat des lieux révèle que le travail des enfants dans les sites d'orpaillage est un phénomène bien réel.

Le travail des enfants dans les sites d'orpaillage

« Il est normal que les enfants viennent tenter leur chance ici dans les placers de Gada-Dinguessou. S'ils ont la chance, ils pourront trouver de quoi acheter leurs fournitures scolaires et aider leurs parents. Mais quand l'école ouvre ses portes, nous leur interdisons l'accès au site » a soutenu M Coly Diallo, orpailleur à Gada-Dinguessou.

Cette fréquentation des placers par les enfants agit sur l'atteinte des objectifs fixés à chaque maillon du système éducatif.

Le système éducatif est affaibli



« On note un taux d'abandon élevés entamant l'objectif national fixé à 5% au plus en 2015, un taux d'achèvement de 64,11% faible par rapport au taux national de 65,60%. Les droits à l'éducation et de l'obligation scolaire sont violés, les taux de redoublements élevés ayant des répercussions négatives sur les capacités d'accueil des écoles et des classes, sur le budget de l'Etat. Exemple: 7,94% au CE2 » a précisé M Amedy Dieng, inspecteur de l'Education et de la formation, juriste par ailleurs conférencier du jour.

Pourtant le Sénégal a ratifié plusieurs conventions et lois qui interdisent travail des enfants. il s'agit la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, la Convention relative aux Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989 et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981 entre autres.

« Le code du travail stipule que les enfants ne peuvent être employés dans aucune entreprise, même comme apprentis, avant l'âge de quinze ans, sauf dérogation édictée par arrêté du ministre chargé du travail, compte tenu des circonstances locales et des tâches qui peuvent leur être demandées... » a précisé M Dieng.

Les droits des enfants sont violés

A Kédougou, malgré tout cet arsenal juridique, les enfants continuent à travailler, parfois très durement dans les sites d'orpillage traditionnel.

C'est avec beaucoup de regrets que M C (nom d'emprunt) nous raconte son calvaire dans le bureau du principal du collège1 de la commune de Kédougou situé à quelques kilomètres du site de Gada-Dinguessou.

« Certains enfants fréquentent les placers parce que leurs parents sont pauvres. Moi, j'ai fréquenté le site de Tenkoto, l'année dernière. Le travail

qu'on nous propose là-bas est très difficile. Il faut remonter le sable du fond des puits d'orpaillage ou piler les pierres avec des marteaux, des mortiers en fer. Je regrette d'y aller, maintenant je voudrai reprendre mes études ... »

Il faut dire que cette situation n'a pas laissé les autorités sans réactions. Au niveau local, des efforts sont en train d'être déployés en faveur de la protection des droits de l'enfant.

Des mesures pour protéger l'enfant

«Un arrêté a été pris pour réglementer l'orpaillage, il y a aussi la mise en place du comité départemental de prise en charge de l'Enfant(CDPE). Les journalistes ont un rôle important à jouer étant donné qu'ils peuvent aider à la réorientation des décisions que les pouvoirs publics prennent. Il faudrait prendre un recul et adopter une approche objective et critique pour apporter des solutions à cette situation » a rappelé M Habib Léon Ndiaye, préfet de Kédougou.

C'est pourquoi, les journalistes ont mis du sien pour profiter entièrement des de ces deux jours de formation. Ils ont mis à profit les éclairages et conseils apportés par M Hamidou Sagna journaliste, à la gazette facilitateur de cette session de formation.

« Un journaliste doit respecter la vérité, rectifier une information qui s'avère fausse, garder le secret professionnel et de ne pas publier les sources, s'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation... » a-t-il conseillé.

Ainsi, les participants ont-ils pris l'engagement de continuer le combat dans la conscientisation des populations sur les dangers de l'exploitation des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel.

« Nous allons jouer notre partition afin que ces messages soient entendus. Les enfants n'ont pas de place dans les placers. La responsabilité incombe à tout le monde » a précisé M Mouhamadou Lamine Barro, secrétaire général de l'AJRF.

Une cérémonie de remise d'attestations a mis fin à ces deux jours de formation. Par la même occasion, l'AJRF a remis solennellement des attestations de remerciement à la Fondation Konrad Adenauer pour ses efforts consentis pour le renforcement de capacités des Journalistes.

Adama Diaby Kédougou xibaaru.com

KEDOUGOU : LA FONDATION KONRAD ADENAUER FORME LES JOURNALISTES EN REGION FRONTALIERE



La Fondation **Konrad Adenauer**, appuie l'association des journalistes en régions frontalières depuis sa création le 28 Mai 2010 à Tamba. Cet appui se fait par la formation de ses membres dans différentes thématiques améliorant la qualité du travail des journalistes des régions de Kolda, Tamba et Kédougou en partenariat avec le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (**CESTI**).

Audio : Mr Barro (SG AJRF)

Mme Bocandé :

La fondation, en présence du Dr. Julia Lininger, organise à l'annexe de l'auberge Thomas Sankara de Kédougou un atelier de formation des journalistes sur le thème : « Travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel et Droits humains : Quels impacts sur l'Education ? » les 25 et 26 Novembre 2013. La Fondation offre ainsi l'opportunité aux journalistes des régions de Kédougou et Tambacounda de réfléchir sur la thématique toujours très actuelle de l'impact du travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel sur leur éducation.

La première journée, après les discours d'usage, a été marquée par deux communications : Monsieur Amedy DIENG, Inspecteur de l'éducation à l' IEF de Kédougou a exposé sur « Travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel et Droits humains : Quels impacts sur l'Education ? ». Mr Hamidou Sagna du Ministère de la Communication, quant à lui, a présenté : « Ethique et Déontologie journalistique ». Ces communications ont été suivies de débats et contributions très riches et variées et des éclairages ont été apportés à toutes les interrogations. La journée s'est terminée sur la "consigne terrain" du mardi.

Aliou Sall, www.bakelinfo.com

Kédougou : le travail des enfants dans les sites d'orpaillage au menu d'un séminaire



2013-11-25 20:28:44 GMT

Kédougou, 25 nov (APS) - Une formation de journalistes s'est ouverte lundi à Kédougou, sur le thème "Travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel et Droits humains : Quels impacts sur l'éducation ?", a constaté l'APS.

Prévue pour deux jours, cette session est organisée par la Fondation Konrad Adenauer (FKA), l'Association des journalistes en régions frontalières et le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

A travers cette formation, les organisateurs comptent offrir aux journalistes des régions de Kédougou et Tambacounda l'opportunité de "réfléchir sur la thématique toujours très actuelle de l'impact du travail des enfants dans les sites d'orpaillage traditionnel sur leur éducation".

La formation comportera une phase théorique avec un accent sur l'éthique et la déontologie journalistiques. Elle sera suivie d'un travail pratique sur le terrain "pour des expériences pratiques et la rédaction de papiers qui seront étudiés et évalués".

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le préfet du département de Kédougou Habib Léon Ndiaye, en présence des représentants du maire de la commune, de l'inspection d'académie et des ONG évoluant dans le secteur.

La première communication, présentée par l'inspecteur Hamedy Dieng, a révélé toute la situation dramatique que vivent les enfants dans les sites d'orpaillage.

Selon lui, un nombre important d'enfants abandonne l'école pour l'orpaillage. Face à un tel phénomène, la presse est interpellée et doit être suffisamment outillée pour mener un plaidoyer, a-t-il estimé.

Les journalistes se sont aussi penchés sur les questions d'éthique et de déontologie à travers la charte de Munich (1971) et la charte des journalistes sénégalais.

CC/OID/AD